



**DECLARATION D'ENGAGEMENT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HERY  
RAJAONARIMAMPINANINA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE  
MADAGASCAR**

**à la table ronde n°4 : « Les femmes et les filles, une incitation à l'action pour  
l'égalité des sexes » - Mardi 24 mai 2016 – 11h30 – 13h30**

**ISTAMBUL, TURQUIE**

Excellence Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement malgache, je profite de cette opportunité du sommet pour réitérer une nouvelle fois notre attachement au principe de l'égalité entre hommes et femmes, tel que stipulé dans les engagements, principes, objectifs spécifiés dans les divers arsenaux juridiques nationaux, régionaux et internationaux sur les droits de l'homme et des femmes et issus des différentes réunions auxquelles Madagascar a activement participé.

Madagascar est conscient qu'au-delà des efforts accomplis sur le plan juridique, plusieurs réponses à la problématique d'égalité des sexes devront être prises en compte et réalisées. Je voudrais vous rassurer que mon pays s'engage et poursuit la mise en œuvre des dispositions énoncées dans les instruments juridiques internationaux, continentaux, régionaux et nationaux liés au Genre ainsi qu'à l'autonomisation de la femme et ses droits.

Parallèlement, nous comptons revoir et modifier les cadres juridiques et politiques nationaux afin de les rendre sensibles au genre. Un mécanisme de suivi permettant d'évaluer qualitativement et quantitativement les avancées sera renforcé.

Je m'associe instamment aux différents orateurs qui, lors de leurs déclarations liminaires, se sont entre autres préoccupés du volet « paix et sécurité », le Gouvernement malgache envisage d'accroître la présence des femmes dans les

structures de prévention, de gestion et de résolution des conflits tout en leur accordant une série de renforcement de capacité et d'expériences.

**Excellence Mesdames et Messieurs,**

J'aimerais souligner qu'avant d'être une mère, une femme a été une fille. Les femmes et les filles devront jouir de leurs droits, être protégées contre les violences quelle que soit leur nature, et avoir accès à la santé. Dans ce registre, Madagascar doublera ses efforts pour réduire les violences contre les femmes et les filles, pour améliorer et renforcer leur protection, pour faciliter leur accès en matière de Planification Familiale, pour améliorer la connaissance des femmes et des filles en matière de VIH/Sida et de la maternité sans risque ainsi que pour éradiquer le mariage des enfants, la sexualité et grossesse précoces. L'accès des filles à l'éducation et des femmes à l'alphabétisation ainsi que l'autonomisation des femmes figurent parmi les priorités du Gouvernement malgache. Ce point est clairement inscrit dans notre Programme National de Développement.

Madagascar reste convaincu que sans ces éléments dont je viens de faire mention, il serait pratiquement difficile de parvenir à l'éradication de la pauvreté.

**A cet égard, le Gouvernement de la République de Madagascar décide d'adhérer à l'engagement N°1 des Nations Unies qui est de « s'engager à l'autonomisation des femmes et filles pour être des acteurs et leaders en encourageant la participation des groupes de femmes locaux aux actions humanitaires significatives ».**

Je vous remercie de votre attention.